



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 16 août au 16 septembre 2024

Propriétaires	Jean Martin et Catherine Burri
Parcelle N°	1365
Adresse	Les Abbesses
Nombre d'arbres	2
Essence	noyers
Motif	entrave à l'exploitation agricole du terrain
Compensation	oui
Essence	2 noyers royal

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 16 août 2024
CBE/lc - 30664